

LE COMMERCE EXTERIEUR DU MAROC EN 1958 ET AU DEBUT DE 1959

C'est un fait bien connu que le commerce extérieur tient dans l'économie d'un pays tel que le Maroc, une place considérable. Cette place est beaucoup plus importante que dans la plupart des pays plus industrialisés : la consommation intérieure est, dans une forte proportion, à base de produits importés ; d'autre part pour un certain nombre de produits, produits miniers, matières premières d'origine agricole, agrumes, conserves de poissons, la production est en quasi totalité, destinée à l'exportation. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les fluctuations des échanges extérieurs soient un véritable miroir de l'économie toute entière. Si l'on jette une vue panoramique sur l'évolution du rythme des échanges au cours des dernières années (Cf graphique 1), on distingue nettement trois périodes séparées par d'importants événements politiques ou monétaires : de l'indépendance à l'automne 1957, contraction des échanges, à partir de l'automne 1957 (dévaluation du franc) expansion des échanges jusqu'à la fin de 1958, après le décrochage du franc marocain survenu en décembre 1958 nouvelle contraction au cours des premiers mois de 1959.

Sans revenir sur la structure des échanges en 1956 et 1957, nous étudierons successivement le commerce extérieur en 1958, puis les mesures monétaires prises en fin d'année, enfin les premières conséquences du décrochage du franc marocain telles qu'elles apparaissent à travers les résultats du commerce extérieur du premier trimestre 1959.

A. — LE COMMERCE EXTERIEUR EN 1958

a) Les conditions des échanges et la présentation des statistiques

Il est de tradition, en matière de commerce extérieur comme d'une façon plus générale en matière de bilan économique, de comparer les chiffres globaux d'une année aux chiffres correspondants des années antérieures.

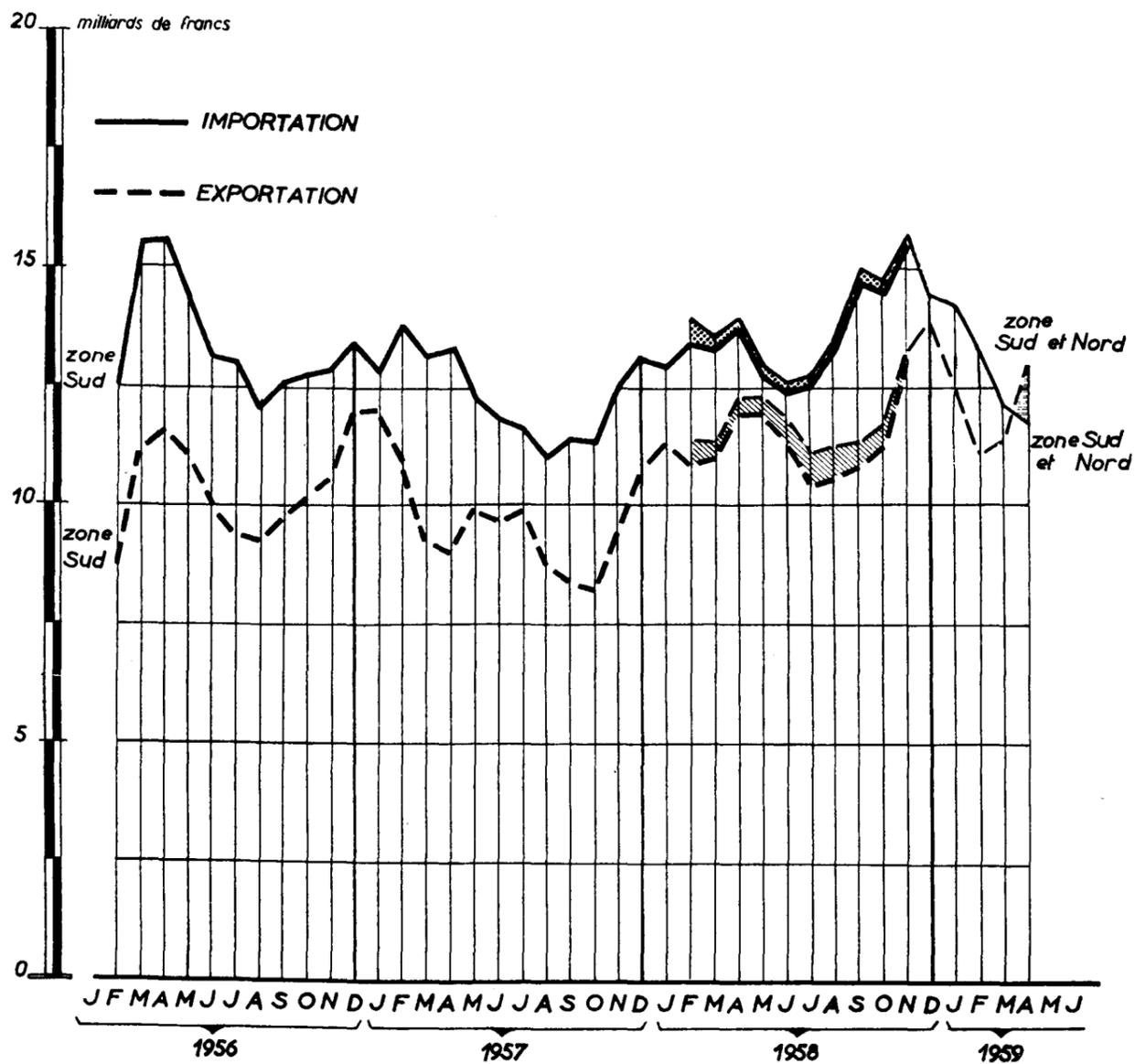
Ce procédé risque de masquer l'évolution réelle des faits lorsque se produit un retournement de tendance en cours d'année. C'est précisément le cas dans l'évolution du commerce extérieur marocain en 1957 : en août-septembre 1957 s'est placée la charnière entre une période de dix-huit mois de contraction des échanges et une période de large reprise.

En août 1957 le franc a été dévalué ; il est difficile de ne pas voir une relation de cause à effet entre cette dévaluation et l'augmentation de la valeur des échanges extérieurs marocains, d'autant plus qu'une contre expérience nous a été offerte en décembre 1958 : la dévaluation de la monnaie de la France — principal fournisseur et principal client du Maroc — a coïncidé avec une réduction en valeur du commerce extérieur marocain.

Les opérations monétaires de 1957 ont été suffisamment complexes pour qu'il ne soit pas inutile d'y revenir : en août 1957 la France avait décidé une dévaluation déguisée : le cours officiel du dollar restait fixé à 350 francs mais un prélèvement de 20 % sur les acquisitions de devises (importations) était instauré, compensé par un versement de 20 % aux vendeurs de devises (exportations). Le Maroc avait suivi la France, mais alors que toutes les personnes cédant des devises étrangères bénéficiaient effectivement du versement compensateur de 20 %, une liste assez importante de produits étaient exonérés du prélèvement : sur cette liste figuraient notamment les produits pétroliers, les matières premières textiles, les fers et aciers, le thé, les céréales, le sucre, les tissus, les machines et tracteurs agricoles, les graines oléagineuses ; l'ensemble des produits exonérés représentaient environ, en valeur, 60 % des importations en provenance des pays extérieurs à la zone franc. L'opération monétaire d'août 1957 correspondait donc à une dévaluation partielle du franc marocain par rapport aux devises autres que le franc, le franc marocain restant à parité avec le franc français.

LE COMMERCE EXTERIEUR DU MAROC

de 1956 à 1959
(moyenne mobile sur trois mois)



Naturellement cette double dévaluation des francs marocain et français a été accompagnée d'une hausse des prix intérieurs, tant français que marocains, et une partie de l'augmentation de la valeur des échanges extérieurs du Maroc à partir de l'automne 1957 est imputable à l'augmentation des prix unitaires.

Ce système n'est resté en vigueur que jusqu'à la fin de janvier 1958 : à partir de cette date les exonérations du prélèvement ont été supprimées mais une ristourne de 20 % a été accordée aux im-

portateurs de certains produits. Ce nouveau régime se distinguait du précédent en ce que la liste des produits bénéficiant de la ristourne était plus étendue que celles des produits exonérés du prélèvement, d'autre part la ristourne était accordée aux produits de toutes origines, aux produits provenant de la zone franc comme aux produits originaires des autres zones monétaires. Parmi les produits bénéficiant de la ristourne figuraient des matières premières pour l'industrie, des biens d'équipement et des produits de grande consommation. Cette mesure avait pour but essentiel de freiner la

hausse des prix marocains que la dévaluation du franc français ne pouvait manquer d'occasionner : la composition de la liste des produits bénéficiant de la ristourne montre que le but visé était de peser à la fois sur les prix des produits de grande consommation pour limiter la hausse du coût de la vie et de peser sur les prix de matières premières de façon à ne pas handicaper les industries de transformation exportatrices.

En juillet 1958 la dévaluation a été officialisée, le dollar passant à 420 francs. Le Maroc a suivi la France, mais le régime de la ristourne a été maintenu jusqu'en novembre. Près de cinq milliards de francs ont au total été versés aux importateurs au titre de la ristourne. Dans ce chiffre ne sont pas comprises les ristournes sur le sucre et les produits pétroliers, les prix de vente au consommateur de ces produits étant déjà maintenus constants par un mécanisme étatique assez complexe.

On peut certes reprocher à cet ensemble de mesures leur complexité et le fait qu'elles aient varié à plusieurs reprises au cours d'un laps de temps relativement court. Mais d'une part il était possible au gouvernement d'agir avec rapidité et souplesse en modifiant la liste des produits exonérés ou soumis à la ristourne, d'autre part le bilan est nettement positif puisque l'on a pu constater à la fois une expansion des échanges et le maintien d'une relative stabilité des prix intérieurs, la hausse ayant été inférieure à celle que l'on a pu constater en France au cours de la même période.

Un autre événement important de caractère à la fois politique et économique, est survenu en février 1958 à savoir la fusion monétaire et économique de l'ancienne zone de protectorat espagnol avec le reste du Maroc. Cette fusion a présenté deux aspects : un aspect monétaire et un aspect économique. Sur le plan monétaire tout d'abord, le franc marocain devient la monnaie légale en zone nord en remplacement de la peseta espagnole ; l'opération matérielle d'échange avait été minutieusement préparée, mais le taux de conversion (10 francs français pour une peseta) ainsi que la date de début de l'opération n'ont été révélés au public qu'à la dernière minute. L'échange a porté sur 10 millions de francs dont 4 millions en comptes divers et six millions par émission de monnaie. Sur le plan économique général, la fusion s'est manifestée tout d'abord par la suspension de la barrière douanière entre les deux zones, barrière qui avait survécu temporairement à l'indépendance et à l'unification politique réalisée dès mars 1956. Simultanément deviennent applicables au nouveau territoire douanier constitué par l'ensemble des deux zones le tarif douanier, la législation sur les changes, les règlements concernant les importations et les exportations qui étaient en vigueur dans l'ex-zone Sud. L'économie de la zone nord, qui était jusque là très dépendante de l'Espagne, se trouve désormais ouverte sur l'ex-zone Sud : dans la minute même où le Roi du Maroc a symboliquement abattu la borne frontière, un cortège de camions a pénétré dans l'ex-zone nord, porteurs des produits Casablancais.

Tous ces événements présentent l'inconvénient - mineur - de rendre malaisées les comparaisons statistiques, par les ruptures de séries qu'ils ont provoqués.

Jusqu'en 1956 inclus les statistiques douanières sont établies séparément, en francs marocains pour l'ex-zone Sud, en pesetas pour l'ex-zone Nord. En 1957 les statistiques du commerce extérieur n'ont pas pu être établies pour l'ex-zone Nord, les documents d'un certain nombre de postes douaniers s'étant égarés pendant la période de transfert des pouvoirs. En 1958, les statistiques pour les deux zones ont été établies par la direction des douanes (unifiée) et exprimées en francs marocains. Cependant, pour tenir compte du fait que la fusion a eu lieu en cours d'année, les statistiques pour 1958 ont été établies séparément : cette présentation est quelque peu artificielle dès lors que les marchandises circulent librement d'une zone à l'autre, mais elle a le mérite de faciliter les comparaisons avec les années antérieures.

b) Rappel sur le commerce extérieur de l'ex-zone Nord

Avant de passer à l'étude du commerce extérieur en 1958 il semble intéressant de rappeler quelques indications générales sur le commerce extérieur de l'ancienne zone espagnole :

Tableau 1. — Commerce extérieur de l'ex-zone Nord
Vue d'ensemble

PERIODE	Importations	Exportations	Déficit		
			Absolu	Relatif (1)	
	millions de pesetas				
Moyenne 1936-1940.	133,9	48,1	85,8	35,9	
1951	808,4	300,5	507,9	37,2	
1952	953,9	571,5	362,4	61,2	
1953	950,7	627,5	323,2	66,0	
1954	915,8	622,2	293,6	67,9	
1955	984,2	748,7	235,5	76,1	
1956	1.059,9	1.035,7	24,2	97,8	
1957	>	>	>	>	
	millions de francs marocains				
1958	3.522	5.824	2.302*	165,4	

*Excédent.
(1) Couverture des importations par les exportations.

Remarquons tout d'abord que le volume global des échanges est faible : si l'on traduit leur valeur en francs, en prenant par exemple pour l'année 1952 le taux moyen de conversion franc marocain-peseta observé à Tanger pendant l'année (8,4 francs pour une peseta) on obtient l'équivalent de 7,8 milliards de francs d'importation et 4,8 milliards de francs d'exportation : on constate donc un volume d'échange 20 fois plus faible que celui de la zone Sud pour une population 10 fois moins nombreuse. La valeur des échanges extérieurs par habitant était environ en zone Nord la moitié de ce qu'elle était en zone Sud.

Il faut de plus préciser que dans ces chiffres totaux d'échanges sont compris ceux du commerce extérieur avec le Maroc (zone Sud et Tanger) et avec Ceuta et Melilla.

Autre remarque, la balance commerciale de la zone nord est restée, jusqu'en 1956 inclus, très fortement déficitaire. Le taux de couverture des importations était très faible dans les années d'avant-guerre (Moins de 40 %) ; il avait tendance à s'accroître, mais ne dépassait que de peu 75 % en 1955. Ce n'est qu'en 1956 que des exportations particulièrement importantes de minerai de fer (un million et demi de tonnes) avaient permis d'équilibrer la balance commerciale.

La répartition par pays fait apparaître la prépondérance de l'Espagne. **Aux importations** notamment, l'Espagne tenait de loin la première place parmi les fournisseurs de la zone, en livrant plus de 60 % des produits nécessaires. Viennent ensuite les Etats-Unis qui livraient de l'huile de soja et des véhicules automobiles, Cuba qui livrait du sucre, la Chine du thé. L'ensemble des pays de l'Europe occidentale tenaient une place grandissante, notamment l'Allemagne (Automobiles, produits manufacturés).

Aux exportations, la place de l'Espagne était moindre ; la zone Nord apportait une importante contribution au ravitaillement de la zone de Tanger et des places de souveraineté espagnole (Ceuta, Melilla). En dehors de ces pays particuliers, les clients importants étaient surtout constitués par les acheteurs du minerai de fer : l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et surtout la Grande-Bretagne.

En ce qui concerne les principaux produits faisant l'objet du commerce extérieur de la zone Nord, nous ne nous étendrons pas sur les produits importés. Comme pour la zone Sud ils comprennent certains produits alimentaires (froment et farine de froment, thé, sucre, café, chocolat, huiles alimentaires), des produits pétroliers et des objets manufacturés divers non produits dans le pays (produits chimiques, constructions métalliques, automobiles, etc...)

L'examen des produits exportés est plus intéressant car il fournit une vue panoramique des possibilités de la zone. Un fait apparaît immédiatement : la place primordiale tenue par les exportations de minerai de fer, la valeur des exportations de ce seul produit a représenté plus de 40 % des exportations totales en 1954 et 1955 et en a presque atteint la moitié en 1956.

En dehors du minerai les principaux postes sont constitués par des produits d'origine végétale n'ayant subi qu'une transformation sommaire avant l'exportation : 20.000 t à 30.000 t de liège brut, 20.000 t à 30.000 t de produits céréaliers, 9.000 t de fruits, des œufs, des animaux vivants, 13.000 t de crin végétal, 13.000 t à 15.000 t de bois. Parmi les produits ayant subi une transformation industrielle on ne peut citer que les conserves de poissons (50 à 60 millions de pesetas), du ciment, du papier d'emballage et un peu d'électricité (sur Tanger). De ce tableau du commerce extérieur il apparaît que le développement industriel de l'ex-zone Nord était extrêmement embryonnaire.

Tableau 2. — Commerce extérieur de l'ex-Zone Nord

Valeur par pays de 1954 à 1956

PAYS	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	millions de pesetas			%		
Principaux fournisseurs (importations)						
Maroc (zone Sud et Tanger)	37,6	30,6	38,4	4,1	3,1	3,6
Espagne	516,8	519,3	533,7	56,4	52,8	50,4
Dépendances espagnoles (1)	81,4	105,8	129,3	8,9	10,7	12,2
Etats-Unis	56,7	61,9	78,8	6,2	6,3	7,4
Allemagne	30,8	51,8	75,0	3,4	5,3	7,1
Cuba	36,2	43,3	54,1	4,0	4,4	5,1
Pays-Bas	25,1	28,5	31,5	2,7	2,9	3,0
Grande-Bretagne	27,7	31,8	28,6	3,0	3,2	2,7
Belgique-Luxembourg	20,3	21,8	16,5	2,2	2,2	1,6
France	11,4	11,4	11,7	1,3	1,2	1,1
Chine	3,5	10,9	11,3	0,4	1,1	1,1
Italie	4,2	8,8	10,7	0,5	0,9	1,0
Japon	28,8	17,7	8,5	3,1	1,8	0,8
Brésil	6,0	8,0	5,1	0,7	0,8	0,5
Autres pays	29,3	32,6	26,7	3,1	3,3	2,4
Total	915,8	984,2	1.059,9	100,0	100,0	100,0
Principaux clients (exportations)						
Maroc (zone Sud et Tanger)	63,2	63,7	54,8	10,1	8,5	5,3
Espagne	172,8	159,8	240,0	27,8	21,3	23,2
Dépendances espagnoles (1)	108,6	186,9	187,0	17,4	25,0	18,0
Pays-Bas	17,7	53,1	174,9	2,8	7,1	16,9
Allemagne	49,8	77,8	140,3	8,0	10,4	13,6
Grande-Bretagne	111,8	95,4	106,5	18,0	12,7	10,3
France	32,5	28,5	39,0	5,2	3,8	3,8
Italie	40,2	40,5	37,5	6,5	5,4	3,6
Belgique-Luxembourg	11,7	27,5	9,4	1,9	3,7	0,9
Etats-Unis	9,0	3,8	17,0	1,5	0,5	1,6
Autres pays	4,9	11,7	29,3	0,8	1,6	2,8
Total	622,2	748,7	1.035,7	100,0	100,0	100,0

(1) Principalement Ceuta et Melilla.

Tableau 3. — Commerce extérieur de l'ex-Zone Nord

Principales exportations de 1954 à 1956

PRODUITS	QUANTITES			VALEURS		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	tonnes			millions de pesetas		
Animaux vivants	1.336	1.263	1.348	13,3	9,8	24,9
Œufs	991	1.041	1.225	15,4	14,5	18,1
Poissons en conserve	2.278	2.271	2.491	47,4	50,1	56,9
Céréales et produits céréaliers	35.011	29.143	20.619	89,0	76,2	56,1
Fruits	4.682	8.526	8.526	16,0	30,6	28,3
dont						
Oranges	(843)	(1.784)	(2.536)	(4,0)	(5,0)	(6,1)
Amandes	(266)	(448)	(151)	(6,0)	(12,3)	(7,8)
Oléagineux	(333)	(978)	(1.758)	(1,0)	(3,5)	(6,7)
Piments	65	237	630	1,0	3,7	8,5
Huile d'olive	1	902	888	ε	11,0	11,7
Bois	15.202	12.572	13.555	4,3	3,8	4,0
Liège	21.039	15.919	31.066	37,7	33,8	93,6
Charbon de bois	4.105	3.502	3.401	4,0	3,5	5,2
Coton	476	608	783	17,0	24,0	38,6
Crin végétal	12.469	13.450	12.793	32,0	36,8	34,8
Ciment	1.328	13.357	19.804	0,9	8,4	13,7
Minéral de fer	800.852	1.018.791	1.454.022	257,4	321,1	503,0
Minéral de plomb	994	699	1.495	2,8	2,6	5,8
Minéral d'antimoine	655	601	921	5,0	5,1	6,9
Papier d'emballage	627	1.751	1.934	4,6	14,0	18,0
Electricité	3,9*	9,1*	9,5*	0,6	3,3	5,3
Autres produits	89.209	97.283	87.251	73,8	96,4	102,3
Total	991.320	1.221.916	1.662.752	622,2	748,7	1.035,7

* Millions de kWh.

c) Les produits importés en zone Sud en 1958

Le tonnage importé en 1958 a été un peu inférieur à 2.100.000 tonnes. A peu près égal à celui de 1957 ce poids doit être considéré comme assez faible, comparé aux résultats des années antérieures. Si l'on ajoute les marchandises enregistrées dans les bureaux douaniers de l'ex-zone Nord on n'aboutit qu'à un tonnage global de 2.150.000 t pour l'ensemble des deux zones réunies, poids qui avait été atteint en 1956 pour la seule zone Sud et qui se situe très en deçà des arrivages de 1952 (2.560.000 t pour la zone Sud).

La valeur globale des marchandises importées est en progression d'environ 10 % d'une année sur l'autre ; cette progression est due pour une large part à la hausse des prix des produits importés, elle est également imputable en partie à des modifications dans la structure des importations. En atteignant 165 milliards de francs les importations se situent, en francs courants, à un niveau nettement inférieur aux 180 milliards de l'année 1952. En francs constants la valeur des importations marocaines en 1958 serait du même ordre qu'en 1957 mais nettement inférieure aux meilleures années antérieures.

Sur le tableau ci-contre donnant la répartition des importations par grands groupes de produits

on constate que, si le poids total n'a que peu varié de 1957 à 1958, il n'en est pas de même pour les diverses catégories de produits :

Le groupe des produits alimentaires tout d'abord a diminué de 120.000 tonnes environ ; la raison principale en est la bonne récolte de 1958 ou plutôt la très mauvaise récolte de 1957, à la suite de laquelle le Maroc avait été obligé d'importer 120.000 t de blé : il n'a pas été nécessaire en 1958 d'avoir recours à de tels apports extérieurs. Le poste le plus important du groupe alimentaire, et même de tout le tableau des importations marocaines, est toujours le sucre : avec 330.000 t pour 17 milliards de francs, les arrivages de sucre sont un peu inférieurs à ceux de 1957 mais supérieurs à ceux de 1956. Les arrivages de café ainsi que ceux de lait et de produits laitiers sont également en augmentation. Il faut surtout noter dans ce groupe les chiffres exceptionnellement élevés d'importation de thé vert : avec 17.000 t pour une valeur de 8 milliards les importations de thé ont atteint en 1958 des chiffres records. L'accélération des importations à la fin de l'année 1958 avait abouti à la constitution de stocks spéculatifs ; on sait que le gouvernement a procédé, au début de 1959, à la mainmise de l'Etat sur le commerce d'importation du thé, boisson nationale, par la création d'un Office National du Thé.

Tableau 4. — Commerce extérieur du Maroc (Zone Sud)

Les importations par groupements d'utilisation en 1957 et 1958

GROUPEMENTS D'UTILISATION	POIDS		VALEURS			
	1957	1958	1957	1958	1957	1958
	milliers de tonnes		millions de francs marocains		%	
Alimentation - Tabacs	590,9	471,1	41.216	40.186	27,6	24,4
Energie - Lubrifiants	692,2	699,2	12.760	12.675	8,6	7,7
Produits bruts	476,6	462,0	12.077	14.272	8,1	8,7
d'origine animale ou végétale	(217,1)	(258,0)	(11.353)	(13.287)	(7,6)	(8,1)
d'origine minérale	(259,5)	(204,0)	(724)	(985)	(0,5)	(0,6)
Produits manufacturés	357,1	451,9	78.162	94.627	52,4	57,3
demi-produits	(258,5)	(338,0)	(21.719)	(29.484)	(14,6)	(17,9)
produits finis ..						
p. l'équipement agricole	(5,3)	(8,9)	(1.796)	(3.547)	(1,2)	(2,1)
p. l'équipement industriel	(35,9)	(43,9)	(15.647)	(20.269)	(10,5)	(12,3)
p. la consommation	(57,4)	(61,1)	(39.000)	(41.327)	(26,1)	(25,0)
Or industriel	ε	ε	606	1.641	0,4	1,0
Colis postaux	4,5	1,2	4.255	1.470	2,9	0,9
Total général	2.121,3	2.085,4	149.076	164.871	100,0	100,0

Tableau 5. — Commerce extérieur du Maroc (Zone Sud)
Principaux produits importés de 1956 à 1958

PRINCIPAUX PRODUITS	POIDS			VALEURS		
	1956	1957	1958	1956	1957	1958
	tonnes			millions de francs marocains		
Lait, beurre, fromage	17.609	19.873	22.324	3.966	4.307	4.552
Pommes de terre	38.420	35.155	33.860	760	704	870
Blé	20.604	123.448	8.044	608	3.449	335
Café	6.788	5.841	6.648	1.841	1.686	2.254
Thé	14.802	13.562	17.027	6.337	5.883	7.827
Sucre	312.400	340.100	327.600	14.717	17.663	17.225
Huiles de soja et de colza	19.106	17.063	13.270	2.240	2.036	1.396
Houille	89.820	71.240	75.550	655	515	587
Essence	301.800	222.800	213.800	5.699	5.124	5.346
Pétrole	45.770	37.330	37.150	748	779	672
Gas-oil et fuel-oil	255.200	269.700	286.500	2.686	3.942	3.491
Bois bruts, équarris ou sciés	150.100	130.600	159.900	2.830	2.419	3.168
Produits chimiques	42.040	40.480	42.080	2.037	2.002	2.424
Engrais	22.830	25.350	54.030	660	765	1.648
Papiers (matières premières)	24.430	23.500	22.510	1.923	2.058	2.190
Fers et aciers :						
Tubes et tuyaux	14.280	6.956	7.867	905	589	820
Plats, tôles, feuillets	30.230	33.700	37.920	2.212	2.713	3.089
Fils, barres, profilés	62.330	43.590	62.270	2.585	2.082	3.160
Médicaments	1.614	1.627	1.685	2.594	2.764	3.062
Pneumatiques (tourisme et industriels)	5.125	3.592	4.977	2.257	1.578	2.294
Papiers (finis)	3.653	2.657	3.303	1.244	1.076	1.345
Tissus artificiels	5.649	5.992	7.951	5.059	4.824	6.003
Tissus de laine	580	591	632	1.172	1.105	1.146
Tissus de coton	6.168	5.900	6.620	4.526	4.173	4.719
Bonneterie	792	526	475	1.914	1.474	1.310
Vêtements	803	612	435	2.140	1.832	1.306
Friperie	3.238	2.752	2.255	957	1.143	946
Chaussures	1.703	1.133	842	1.369	986	762
Machines agricoles	2.051	1.734	3.069	750	453	1.023
		nombre				
Tracteurs agricoles	501	880	1.507	448	1.142	2.291
Voitures de tourisme	14.624	9.610	10.954	6.880	4.488	3.265
Véhicules industriels	2.994	2.026	3.132	2.475	1.520	2.958
Récepteurs de radiodiffusion	198.700	70.490	43.620	1.776	714	561

Les arrivages de **produits énergétiques** se sont maintenus à peu près constants : 700.000 tonnes au total pour un peu moins de 13 milliards, en 1958 comme en 1957. Mais on observe d'une part une réduction des importations d'essence par suite de la diminution du trafic et du parc de voitures automobiles de tourisme, en liaison avec le départ d'une fraction de la colonie européenne ; d'autre part les arrivages de produits lourds, gas-oil et fuel-oil sont en augmentation, en corrélation avec une certaine reprise économique qui s'était manifestée en 1958.

Le poids total des importations de **produits bruts** est resté sensiblement constant, mais leur valeur globale est en nette augmentation (14 milliards contre 12) : cela tient au fait qu'une diminution des importations de produits bruts d'origine minérale (5.000 t environ) a été compensée par une progression des arrivages de produits bruts d'origine animale et végétale : parmi ces derniers produits il faut citer les graines oléagineuses et surtout les bois, sous l'influence d'une reprise, modeste mais certaine, de la construction. Quand aux produits bruts d'origine minérale, leur importance est due à une importation d'un caractère très particulier de minerai de zinc extrait en Algérie mais subissant au Maroc un premier traitement avant réexportation : il n'est entré en 1958 que 125.000 t de ce minerai contre 222.000 t en 1957.

A la différence des produits alimentaires (en baisse), des produits énergétiques et des produits bruts (stationnaires), le groupe des **produits manufacturés** se distingue en 1958 par un tonnage importé très nettement supérieur (Progression de 100.000 t) à celui de 1957 : c'est là le fait le plus significatif du commerce extérieur 1958, le plus favorable aussi car la reprise des importations est sensible à la fois pour les demi-produits, c'est-à-dire pour les produits directement liés à l'activité actuelle de l'industrie nationale, et pour les biens d'équipement, garants des productions futures :

— Parmi les **demi-produits**, on peut noter des arrivages toujours importants de produits chimiques (42.000 t), de papiers (23.000 t), sans grand changement par rapport aux années antérieures. Mais il faut surtout retenir l'importante progression de deux groupes de produits, qui porte la marque de deux événements importants survenus en 1958 dans le domaine économique : la reprise des importations de **produits métallurgiques** (108.000 t de fers et aciers contre 84.000 t en 1957), rapprochée de la reprise parallèle signalée plus haut des importations de bois, confirme les meilleurs résultats enregistrés en 1958 dans le secteur de la production industrielle et de l'activité du bâtiment ; la progression spectaculaire des importations d'engrais, 54.000 t en 1958 soit plus du double des 25.000 t de 1957, est la conséquence directe de l'opération-labour : on sait que cette opération a consisté à faire effectuer par un organisme d'Etat (La centrale

des travaux agricoles) des labours au tracteur sur 150.000 hectares appartenant à des petits cultivateurs, avec épandement d'engrais et utilisation de semences sélectionnées. Malgré un doublement de la production des industries marocaines d'engrais, l'opération-labour a nécessité l'importation accrue que nous venons d'indiquer. La trace de l'opération-labour est encore visible à un autre poste du commerce extérieur, celui des importations de tracteurs agricoles (1.500 unités en 1958 contre 880 en 1957).

— Les **produits finis pour la consommation** constituent un des chapitres importants dans l'inventaire des importations : pour une valeur de 41 milliards ils ont représenté en 1958 le quart du total. Mesurée en poids la progression de 1957 à 1958 a été faible : en effet si certains postes sont en progression comme les tissus artificiels et synthétiques, ainsi que les tissus de coton, on note de nombreuses autres catégories en recul : la bonneterie, les vêtements confectionnés, la friperie, les chaussures ; sans doute y a-t-il là le double effet de la réduction d'effectifs de la population européenne et de la tendance à faire appel au maximum aux industries locales pour satisfaire la consommation intérieure. Les véhicules de tourisme ont été importés en nombre un peu plus élevé, mais pour un poids et une valeur totale moindres, mettant en évidence la faveur actuelle pour les petites voitures. Enfin les importations des postes récepteurs de radiodiffusion ont diminué considérablement ; il faut se rappeler que dans ce secteur, une évolution rapide et importante s'est accomplie au cours des dernières années : en 1954 il n'y avait que 300.000 postes récepteurs déclarés au Maroc se répartissant par moitié entre les marocains et les étrangers ; en 1956 et 1957 les marocains se sont portés en grand nombre acquéreurs de postes et au début de 1959 le nombre de postes en service dépasse 500.000 dont les trois-quarts appartiennent à des marocains. On conçoit qu'après cet équipement accéléré, le marché se calme quelque peu.

— Enfin, le secteur des **biens d'équipement** suscite quelques remarques encourageantes : une nette reprise des importations de cette catégorie de biens a été observée en 1958. Parmi les biens destinés à l'équipement de l'agriculture, nous avons déjà cité les tracteurs agricoles ; les diverses machines agricoles ont été également importées en quantité accrue. Parmi les biens destinés à l'équipement industriel, et où figurent de multiples types de machines, il faut faire une place particulière aux véhicules pour le transport de marchandises et à leurs accessoires (pièces détachées et pneumatiques). Certes cette reprise de l'importation des biens d'équipement met surtout en évidence le caractère désastreux de l'année 1957, puisque malgré cette reprise, les arrivages restent un peu inférieurs à ceux de 1956 et très en deçà de ceux des années antérieures. Mais il est indéniable qu'il y a là un renversement de tendance encourageant.

d) Les produits exportés de la zone Sud en 1958

Le bilan de l'année 1958 en ce qui concerne les exportations peut être considéré comme assez satisfaisant, surtout lorsqu'on l'examine du point de vue des quantités : avec plus de neuf millions de tonnes le poids total des marchandises exportées constitue un record pour le Maroc. Certes ce résultat est imputable en premier lieu aux phosphates qui a eux seuls dépassent les 6 millions de tonnes, mais d'autres grands groupes s'inscrivent en progrès, qu'il s'agisse des produits alimentaires, des produits bruts ou même des produits manufacturés.

— Le groupe des produits alimentaires est en très forte progression, pour les poids (1.080.000 t contre 800.000 t en 1957) comme pour les valeurs (65 milliards contre 45). Certes cette progression tient en bonne partie au fait qu'à la suite de la mauvaise récolte les exportations de céréales avaient été très faibles en 1957 : meilleurs en 1958 les envois de céréales restent cependant modérés, c'est ainsi que pour l'orge on n'a compté que 68.000 t contre près de 450.000 t en 1956. Certains postes sont simplement

stationnaires comme les poissons frais ou même en recul comme les sucres. La progression n'est que faible pour les agrumes (240.000 t contre 230.000), à vrai dire si l'on considère les campagnes on constate que la campagne 1957-1958 a donné lieu à des expéditions très supérieures à celles de la campagne 1956-1957 (244.000 t contre 199.000 t) ; la progression est faible aussi pour les poissons en conserves où le tonnage expédié, légèrement supérieur à celui de 1957, ne rejoint pas celui de 1956 ; les prix unitaires à l'exportation sont en baisse appréciable faisant apparaître un des signes des difficultés que traverse l'industrie de la conserve marocaine, difficultés qui, en ce début de 1959, prennent de plus en plus le caractère d'une véritable crise.

Pour un bon nombre de produits alimentaires on constate d'excellents résultats d'exportation, dont certains constituent même des records ; c'est ainsi que les envois ont été forts sur les primeurs, les légumes frais et les pommes de terre et surtout sur les tomates (plus de 100.000 t), sur les vins et sur les conserves de fruits.

Tableau 6. — Commerce extérieur du Maroc (Zone Sud)

Les exportations par groupements d'utilisation en 1957 et 1958

GROUPEMENTS D'UTILISATION	POIDS		VALEURS			
	1957	1958	1957	1958	1957	1958
	m'liers de tonnes		millions de francs marocains		%	
Alimentation - Tabacs	798,5	1.082,4	44.915	65.264	38,1	46,8
Energie - Lubrifiants	271,2	229,1	1.981	1.736	1,7	1,3
Produits bruts :	6.908,1	7.560,5	58.563	58.746	49,6	42,2
d'origine animale ou végétale	(252,5)	(277,1)	(14.758)	(10.992)	(12,5)	(7,9)
d'origine minérale	(6.655,6)	(7.283,4)	(43.805)	(47.754)	(37,1)	(34,3)
Produits manufacturés	96,3	114,5	12.260	13.405	10,4	9,6
demi-produits	(83,4)	(104,9)	(7.758)	(8.316)	(6,6)	(6,0)
produits finis ..						
p. l'équipement agricole	(0,4)	(0,3)	(108)	(56)	(0,1)	(ε)
p. l'équipement industriel	(7,9)	(3,5)	(1.083)	(763)	(0,9)	(0,5)
p. la consommation	(4,6)	(5,8)	(3.311)	(4.270)	(2,8)	(3,1)
Or industriel	—	—	10	8	—	—
Colis postaux	1,8	1,1	221	115	0,2	0,1
Total général	8.075,9	8.987,6	117.950	139.274	100,0	100,0

Tableau 7. — Commerce extérieur du Maroc (Zone Sud)

Principaux produits exportés de 1956 à 1958

PRINCIPAUX PRODUITS	POIDS			VALEURS		
	1956	1957	1958	1956	1957	1958
	tonnes			millions de francs marocains		
Poissons frais, salés, séchés	10.660	15.040	12.420	915	1.334	1.442
Œufs	2.310	3.360	4.870	462	717	1.166
Tomates	66.090	62.820	101.300	3.934	4.015	7.509
Légumes secs	77.920	21.860	50.180	2.616	969	3.124
Agrumes	148.800	230.200	241.500	6.751	11.911	14.165
Blé dur	104.600	44.850	53.280	4.030	1.639	2.127
Blé tendre	72.650	2	176	2.201	8	7
Orge	444.800	31.400	67.800	8.133	584	1.283
Maïs	133.100	54.400	83.800	3.471	1.316	2.132
Huile d'olive	7.260	15.690	69	2.172	3.702	15
Poissons en conserve	32.700	27.370	29.700	7.957	7.118	6.717
Sucres	17.650	29.000	15.870	1.474	2.061	1.403
Conserves de fruits, confitures	9.850	5.040	20.020	1.282	596	2.157
Vins en fûts	101.200	123.500	141.000	2.927	3.817	7.240
Crin végétal	67.820	72.820	84.220	1.965	2.064	2.223
Alfa	61.230	95.790	118.810	930	1.421	1.791
Cuir et peaux	2.390	2.900	1.880	1.489	1.919	1.482
Liège brut	29.070	35.010	25.840	1.072	1.239	1.086
Liège ouvré	5.270	5.800	6.000	979	995	1.036
Laines et poils	3.780	4.690	2.770	1.708	2.054	1.348
Papiers (matières premières)	16.340	18.870	26.550	1.239	1.446	1.977
Houille	217.700	270.000	228.000	1.668	1.898	1.642
Phosphates	5.560.000	5.390.000	6.273.000	23.608	23.031	30.595
Minerai de fer	387.300	476.800	380.600	853	1.095	1.001
Minerai de manganèse	336.000	433.100	320.800	4.813	9.234	7.454
Minerai de plomb	90.700	98.300	117.900	4.806	5.493	5.122
Minerai de zinc	63.520	103.910	55.250	1.264	2.078	1.095
Minerai de cobalt	6.400	4.800	8.330	584	379	624
Plomb (métal)	27.540	31.170	27.140	2.109	2.251	2.033

— Les **produits bruts** se divisent en deux groupes bien distincts : les produits bruts d'origine animale ou végétale, dont les exportations ont augmenté en valeur, et les produits bruts d'origine minérale dont les exportations ont progressé, en poids comme en valeur.

L'anomalie apparente des exportations de produits bruts d'origine végétale provient de l'huile d'olive, produit relativement cher pour son poids, et dont l'exportation a été rigoureusement nulle en 1958, la récolte d'olives ayant été une des plus faibles que l'on ait jamais enregistrée au Maroc. Parmi les autres produits de cette catégorie on note une baisse des expéditions sur le liège, les laines, les cuirs et peaux, mais une forte progression des envois sur le crin végétal et l'alfa.

Le groupe des **produits miniers** tient une place prééminente dans le commerce extérieur marocain dont il représente plus de 80 % en poids et 35 % à 40 % en valeur. Des fluctuations notables sont enregistrées d'une année à l'autre, d'une part à la suite des modifications des capacités de production des mines marocaines, d'autre part, pour les minerais métalliques non ferreux, à la suite des variations des cours sur les marchés mondiaux. Quoiqu'il en soit, la production étant exportée en quasi totalité, parler de l'exportation des minerais revient à parler de l'industrie minière.

L'exportation des phosphates avait quelque peu fléchi en 1957 mais les chiffres atteints en 1958 — 6.300.000 tonnes pour plus de 30 milliards de francs — constituent un record qui dépasse très nettement le record précédent.

L'exportation comme la production de cobalt ont doublé environ de 1957 à 1958 : les conditions de production ont été améliorées à la mine de Bouazzer pendant que, de leur côté, les prix restaient stables. Les exportations de minerai de fer ont fortement baissé d'une année à l'autre ; il ne s'agit pas dans ce cas d'une question de prix mais d'un fort ralentissement d'activité de la sidérurgie anglaise, principal acheteur ; les mines de fer de l'ex-zone Nord, ont de leur côté, exporté environ 900.000 t de minerai de fer en 1958, elles aussi ont été touchées par la récession occidentale puisque c'est 1.500.000 tonnes qui avaient été vendues en 1956 aux pays européens (Espagne, Allemagne, Pays-Bas et Grande-Bretagne). Les exportations de minerai de zinc ont très fortement baissé en 1958 (55.000 t contre 104.000 t en 1957), mais la situation sur ce marché s'est améliorée en fin d'année. Les exportations de minerai de plomb ont un peu augmenté en 1958 mais la valeur globale enregistrée par les douanes est en diminution, variation conforme à la baisse des cours mondiaux du métal.

Enfin pour le manganèse, la baisse des cours a été appréciable en 1958 ; les conditions d'exploitation des mines marocaines de manganèse les rendant particulièrement sensibles aux variations

de prix, il ne faut pas s'étonner si la production et l'exploitation de ce minerai se sont inscrites en net recul.

*
**

e) Les échanges extérieurs par pays

Depuis un demi-siècle la France occupe de loin la première place comme client et fournisseur du Maroc. En 1950 la France avait fourni au Maroc 61 % de ses importations et avait absorbé 37 % de ses exportations. De 1950 à 1955 l'importance relative de la France s'est modifiée : les variations de ces deux pourcentages, faibles chaque année, se sont maintenues orientées dans le même sens, indiquant une tendance indiscutable ou plutôt deux tendances opposées vers la diminution de l'importance relative de la France comme fournisseur et vers l'augmentation de son importance comme client. En 1955 la part de la France n'était plus que de 49 % pour les importations, mais était montée à 46 % pour les exportations ; les raisons de ce double mouvement sont assez claires et sont d'ordre économique : les facilités accrues d'approvisionnement en devises et le développement industriel des pays européens ont facilité les importations en provenance de divers pays ; ce sont surtout les pays de l'Europe occidentale et Septentrionale — Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède — qui ont profité du recul relatif de la France sur le marché marocain. Pour les exportations au contraire, le Maroc a eu des difficultés grandissantes, surtout pour des questions de prix, à écouler certaines de ses productions et celles-ci n'ont pu se développer que grâce aux conditions particulièrement favorables qui leur étaient consenties par la France ; ceci est vrai pour les agrumes, pour les céréales, pour les conserves de poisson, pour les vins.

Il est assez curieux de constater que l'indépendance politique du Maroc n'a pas modifié ces tendances qui se sont même accélérées : de 1956 à 1958 la part de la France comme client a dépassé nettement les 50 % et pendant le même temps son importance comme fournisseur est tombée à 45 %. L'évolution des importations est conforme aux conditions politiques ; il est normal que le Maroc indépendant cherche à distendre les liens économiques qui le rattachent à l'ancien protecteur et à élargir la gamme de ses interlocuteurs commerciaux en multipliant les accords commerciaux. Même abstraction faite de toute considération politique, il est dangereux pour l'économie du pays qu'une fraction considérable de ses exportations soit dépendante d'un marché privilégié unique. C'est pourquoi l'évolution des exportations au cours des trois dernières années est d'apparence assez paradoxale. Les mesures monétaires prises à la fin de l'année 1958, tant pour la France que pour le Maroc, sont susceptibles de modifier ces courants, nous examinerons plus loin les premières conséquences d'ores et déjà visibles.

Tableau 8. — Commerce extérieur du Maroc (Zone Sud)

Principaux clients et fournisseurs

PAYS	1952	1956	1957	1958	1952	1956	1957	1958
	millions de francs marocains				%			
	Principaux clients (exportations)							
1 - France	42.831	62.693	62.051	71.710	44,2	52,7	52,6	51,5
2 - Algérie	3.470	4.809	6.218	9.805	3,6	4,0	5,3	7,0
3 - Allemagne	8.285	8.113	7.360	8.667	8,6	6,8	6,2	6,2
4 - Grande-Bretagne	7.902	6.559	7.023	7.152	8,2	5,5	6,0	5,1
5 - A.E.F. - A.O.F.	4.418	4.524	4.281	5.171	4,6	3,8	3,6	3,7
6 - Italie	4.044	7.160	6.898	4.239	4,2	6,0	5,8	3,0
Autres pays	24.898	25.050	24.119	32.530	26,6	21,2	20,5	23,5
Total	95.848	118.908	117.950	139.274	100,0	100,0	100,0	100,0
	Principaux fournisseurs (importations)							
1 - France	107.057	79.809	67.501	74.292	59,4	49,7	45,2	45,1
2 - Etats-Unis	15.987	13.685	13.505	15.056	8,9	8,5	9,0	9,1
3 - Allemagne	5.510	7.445	6.649	8.476	3,1	4,6	4,5	5,1
4 - Cuba	6.657	5.048	8.436	6.767	3,7	3,1	5,7	4,1
5 - Chine	1.925	6.930	4.673	6.697	1,1	4,3	3,1	4,1
6 - Grande-Bretagne	4.414	4.820	4.270	5.870	2,4	3,0	2,9	3,6
Autres pays	38.984	42.967	44.042	47.713	21,4	26,8	29,6	28,9
Total	180.534	160.704	149.076	164.871	100,0	100,0	100,0	100,0

*Tableau extrait d'une étude sur la « Situation économique au Maroc en 1958 » publiée dans le supplément de juin 1959 au Bulletin mensuel de statistique du Service Central des Statistiques du Maroc.

A l'heure où des pays fortement industrialisés, possédant déjà un commerce extérieur puissant et diversifié, sentent la nécessité de se grouper en grands ensembles, il ne saurait être question pour un pays comme le Maroc de choisir l'isolement. L'adhésion à un bloc économique comporte évidemment des choix politiques qui ne sauraient être traités ici ; les trois tableaux ci-joints apportent des éléments techniques en vue de la décision qui devra être prise ; ces tableaux montrent comment sont orientés, à l'heure actuelle, les courants commerciaux qui partent du Maroc et qui y arrivent, ils montrent par là-même les bouleversements économiques qui pourraient être apportés par l'association — ou l'absence d'association — du Maroc avec tel ou tel groupe.

On voit tout d'abord que les échanges avec les pays d'Europe orientale et les pays communistes sont très faibles ; ils seraient négligeables si la Chine n'était le fournisseur traditionnel du thé vert. La diminution des importations en provenance de

l'ensemble de ces pays qui apparaît au premier trimestre 1959 est uniquement due au thé, une quantité importante ayant été fournie par Formose. En dehors de ce cas très particulier du thé, les échanges avec l'ensemble de ces pays, s'ils restent encore faibles en valeur absolue, ont une nette tendance à l'augmentation, en particulier les importations en provenance de Russie et de Pologne et les exportations vers l'Allemagne Orientale, la Chine, la Hongrie et la Pologne.

Dans le tableau 10 ont été réunis les Etats appartenant à la Communauté française ; ce groupe d'Etats ne coïncide pas avec la zone monétaire du franc : D'une part la Somalie française n'appartient pas à la zone franc (le franc de Djibouti est rattaché au dollar) ; d'autre part un certain nombre d'Etats indépendants ou sous tutelle font partie, sur le plan monétaire, de la zone franc, ce sont, outre le Maroc lui-même, la Tunisie, la Guinée, le Togo et le Cameroun. On voit sur ce tableau l'importance des échanges avec cette zone qui portent sur la

Tableau 9. — Commerce extérieur du Maroc avec les pays du Bloc Communiste

PAYS	IMPORTATIONS					EXPORTATIONS				
	Zone Sud		Zones Sud et Nord			Zone Sud		Zones Sud et Nord		
	1957	1958	1958	1 ^{er} trimestre		1957	1958	1958	1 ^{er} trimestre	
				1958	1959				1958	1959
	millions de francs marocains									
U.R.S.S.	490	519	519	125	301	833	638	638	106	81
Allemagne orientale	6	55	55	8	2	—	485	485	7	85
Bulgarie	108	71	71	6	£	1	105	105	—	25
Chine	4.673	6.697	6.727	1.371	551	3	1.314	1.314	£	591
Hongrie	167	228	228	30	46	177	445	445	94	163
Pologne	606	1.035	1.037	254	170	1.164	1.838	1.838	326	328
Roumanie	90	£	£	—	1	20	10	10	—	2
Tchécoslovaquie	489	704	705	221	178	137	1.015	1.087	267	128
Total du bloc communiste	6.629	9.309	9.342	2.015	1.249	2.335	5.850	5.922	800	1.403
Commerce total du Maroc ..	149.076	164.871	168.393	41.985	39.872	117.950	139.274	145.098	34.203	33.262
Part du bloc communiste dans le total	4,4%	5,7%	5,5%	4,8%	3,1%	2,0%	4,2%	4,1%	2,3%	4,2%

Tableau 10. — Commerce extérieur du Maroc avec les pays de la Communauté Française

PAYS	IMPORTATIONS					EXPORTATIONS				
	Zone Sud		Zones Sud et Nord			Zone Sud		Zones Sud et Nord		
	1957	1958	1958	1 ^{er} trimestre		1957	1958	1958	1 ^{er} trimestre	
				1958	1959				1958	1959
	millions de francs marocains									
France	67.501	74.292	74.538	19.471	18.375	62.051	71.710	72.001	17.682	15.025
Algérie	2.407	2.299	2.300	459	569	6.218	9.805	9.805	1.783	2.271
A.E.F.	219	256	256	74	44	455	701	701	165	77
A.O.F.	1.114	1.128	1.129	368	354	3.826	4.470	4.470	1.195	1.118
Guadeloupe	1.176	52	52	52	—	54	75	75	20	15
Guyane	3	£	£	—	—	27	27	27	4	4
Madagascar	219	192	192	131	29	357	435	435	76	106
Martinique	477	1.761	1.761	—	56	82	134	134	35	40
Nouvelle-Calédonie	—	2	2	—	—	74	29	29	10	4
Polynésie française	£	—	—	—	£	10	10	10	2	2
Réunion	991	1.653	1.653	597	373	76	73	73	15	26
Saint Pierre et Miquelon	—	—	—	—	—	1	1	1	£	£
Somalie française	£	1	1	1	—	16	7	7	2	3
Total Communauté française..	74.007	81.636	81.884	21.153	19.800	73.247	87.477	87.768	20.989	18.691
Commerce total du Maroc ..	149.076	164.871	168.393	41.985	39.872	117.950	139.274	145.098	34.203	33.262
Part de la Communauté française dans le total	49,6%	49,5%	48,6%	50,4%	49,6%	62,1%	62,8%	60,5%	61,4%	56,2%

Tableau 11. — Commerce extérieur du Maroc avec les pays du Marché Commun Européen

PAYS	IMPORTATIONS					EXPORTATIONS				
	Zone Sud		Zones Sud et Nord			Zone Sud		Zones Sud et Nord		
	1957	1958	1958	1 ^{er} trimestre		1957	1958	1958	1 ^{er} trimestre	
			1958	1958	1959				1958	1959
	millions de francs marocains									
Allemagne	6.649	8.476	8.970	1.965	2.239	7.360	8.667	9.578	2.556	3.050
Belgique-Luxembourg	3.801	4.617	4.653	1.171	1.028	2.890	3.422	3.499	862	911
France	67.501	74.292	74.538	19.471	18.375	62.051	71.710	72.001	17.682	15.025
Départements français d'Outre-										
Mer (1)	2.647	3.467	3.467	649	428	239	309	309	74	85
Italie	4.306	4.832	5.027	1.202	1.399	6.898	4.239	4.358	1.119	1.097
Pays-Bas	3.810	4.500	4.628	1.199	879	1.164	3.044	3.461	623	769
Total des Six (2)	88.714	100.184	101.283	25.657	24.348	80.602	91.391	93.206	22.916	20.937
Commerce total du Maroc ..	149.076	164.871	168.393	41.985	39.872	117.950	139.274	145.098	34.203	33.262
Part des Six dans le total ..	59,5%	60,7%	60,2%	61,1%	61,1%	68,3%	65,6%	64,2%	67,0%	63,0%

(1) Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane.
 (2) Les possessions des six pays du marché commun, autres que les quatre départements français d'outre-mer, et qui ne sont qu'associés au marché commun, n'ont pas été incluses dans ce total.

moitié des importations du Maroc et 60 % des exportations. Cette importance vient, en premier lieu, de la position de la France elle-même comme nous l'avons indiqué plus haut, néanmoins quelques territoires méritent une mention spéciale : ce sont, tout d'abord, les Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique) qui fournissent au Maroc une partie des quantités considérables de sucre nécessaires à la consommation intérieure, le reste étant fourni par Cuba ; après les Antilles, il faut citer l'Afrique noire, anciennes A.O.F. et A.E.F., qui d'une part fournissent au Maroc des produits tropicaux divers bois d'okoumé, café, arachides, et en laquelle, d'autre part, le Maroc a trouvé un client important pour ses produits agricoles (œufs, légumes frais, primeurs) et pour les produits de ses industries de transformation (sucres, conserves, vins, chaussures, objets en liège, etc...) Mais c'est l'Algérie qui, parmi tous les pays de la communauté française, tient, après la France elle-même, la première place parmi les partenaires commerciaux du Maroc ; l'importance des exportations vers l'Algérie s'est même accrue de manière considérable en 1958 où elles ont atteint près de 10 milliards de francs : des produits de presque toutes les catégories ont été exportés sur l'Algérie, qu'il s'agisse de produits alimentaires, viandes, œufs, légumes frais, légumes secs, agrumes, conserves, jus de fruit, vins (Le Maroc a vendu pour 500 millions de francs de vins à l'Algérie en 1958 !) de produits miniers (anthracite de Jerada), de liège, d'articles textiles, de chaussures et même de biens d'équipement (Machines, véhicules industriels, tracteurs), dans ce dernier cas il s'agit évidemment de réexportations.

Malgré l'importance des échanges avec les pays de la communauté française, c'est avec les six pays,

membres du marché commun européen, que le commerce est le plus intense : plus de 60 % des échanges, dans un sens comme dans l'autre, sont le fait de ces pays. Après la France, c'est l'Allemagne qui est le partenaire européen le plus important avec environ 9 milliards d'importation et autant d'exportation. Les trois autres pays, Belgique, Italie et Pays-Bas, s'inscrivent pour des sommes égales entre elles, entre 4 et 5 milliards. Il n'est pas possible de détailler les produits provenant de ces pays et qui comprennent toute la gamme des objets manufacturés de consommation et des biens d'équipement que l'industrie marocaine n'est pas encore en état de fournir. Pour les exportations l'Allemagne, comme l'Italie et le Bénélux, sont surtout acheteurs d'orge, d'agrumes, de conserves, de crin végétal, de phosphates, de minerai de manganèse et de liège.

A la fin de la période transitoire (12 ans ou 15 ans), un Marché Commun doit être réalisé entre les six pays signataires ; marché commun cela signifie que les marchandises circulent librement de l'un à l'autre des six pays, sans restriction quantitative ni taxation douanière ; cela signifie aussi qu'un tarif douanier unique sera appliqué par les six aux marchandises provenant des pays tiers. Or une grande partie des exportations marocaines sur la France — la moitié selon certaines évaluations, soit le quart des exportations du Maroc — bénéficie d'une franchise de droits de douane à l'entrée en France. La France pourra-t-elle maintenir, en admettant qu'elle-même le désire, cette situation privilégiée aux produits marocains ? Certes le cas a été prévu par un protocole annexe au traité de Marché commun qui stipule que l'application du Traité instituant la Communauté Economique Européenne n'exige aucune modification du régime douanier

applicable aux importations en France de marchandises du Maroc. Le protocole ne précise pas qu'il s'agit là d'une mesure conservatoire à caractère provisoire. Néanmoins on voit mal comment ce régime préférentiel pourrait survivre à l'achèvement de la mise en place du Marché commun.

De toutes façons l'importance des échanges commerciaux actuels entre le Maroc et les six pays du marché commun est dans la logique des données géographiques ; il est dans l'intérêt du Maroc de se garantir des débouchés permanents dans la zone peuplée, industrialisée, au niveau de vie élevé, qui est la plus proche de lui. Le Maroc a la possibilité de négocier une association avec le Marché commun, il n'y est nullement obligé ; il peut penser que politiquement il est préférable d'attendre ; de toute façon la question se pose.

f) La balance commerciale en 1958.

Si l'on examine tout d'abord le résultat global des échanges sous la forme de l'écart général entre les importations et les exportations, on constate une forte amélioration de la balance commerciale : le déficit s'était déjà réduit de 1952 à 1956 ; au cours des deux dernières années, il s'est encore réduit de façon appréciable. Cette constatation est valable que l'on considère le déficit absolu, qui de 64 milliards en 1952 tombe à 26 milliards en 1958, ou que l'on considère le déficit en valeur relative puisque le pourcentage de couverture des importations par les exportations qui n'était que de 60 % en 1952 s'élève à 84 % en 1958.

Avant de porter un jugement sur le sens véritable de cette réduction du déficit, il convient d'examiner plus en détail les conditions qui ont permis d'y aboutir :

Avec la zone sterling les échanges sont traditionnellement favorables ; importations et exportations se sont développées en 1958, mais le solde de la balance s'est réduit au cours de cette même année. Ajoutons que la zone sterling ne tient pas une place prépondérante dans les échanges extérieurs marocains.

Avec la zone dollar la valeur des échanges est restée assez stable au cours des dernières années, s'écartant assez peu de 20 milliards d'importations et 4 milliards d'exportations. C'est avec cette zone que le taux de couverture des importations est le plus faible, de l'ordre de 15 % ; les ventes du Maroc aux Etats-Unis se limitent à quelques produits : l'alpiste, l'huile d'olive, le minerai de manganèse, le plomb, le liège... et les escargots.

Pour l'ensemble des devises (autres que franc, sterling et dollar), importations et exportations se sont amplifiées en valeur par rapport à 1956 et 1957 : le déficit reste important, de l'ordre de 12 milliards. Si l'on mesure l'évolution sur une période plus longue on constate que ce sont surtout les importations en provenance de ces pays qui se sont développées, aussi le déficit actuel est-il nettement plus important qu'il y a quelques années.

Mais c'est surtout vis-à-vis de la zone franc que les changements ont été considérables : comme nous l'avons signalé plus haut, les échanges avec la France n'ont pas cessé au cours des dernières années de s'inscrire dans la ligne d'une réduction de la part de la France dans les importations et d'une augmentation de cette même part pour les exportations ; ces deux tendances ont une action identique quant au déficit de la balance. Il en est résulté, alors qu'en 1952 les échanges France-Maroc présentaient un solde défavorable pour le Maroc de près de 50 milliards, l'apparition en 1957 d'un solde favorable, ce solde s'est accru en 1958.

Une première constatation s'impose donc : l'amélioration d'ensemble de la balance commerciale en 1958 n'est imputable qu'aux seuls échanges à l'intérieur de la zone franc. Pour l'ensemble des autres devises, les trois dernières années présentent des résultats comparables sans qu'une tendance nette ne se dégage : le déficit se maintient aux environs de 30 milliards, soit une couverture des importations à 60 %. Par rapport à une référence plus ancienne la situation est, pour l'ensemble de ces devises, moins bonne.

A travers les fluctuations de prix et les modifications dans la structure des échanges un jugement de valeur sur l'évolution du commerce extérieur ne pourrait se faire de manière sûre qu'à l'aide d'indices du volume. Malheureusement, par suite de multiples changements de nomenclature et l'inclusion de la zone Nord en 1959, le service central des statistiques n'a pu calculer une série homogène d'indices du volume pour les dernières années.

Si l'on s'en tient aux valeurs globales, on voit que la réduction du déficit est dû à un certain développement des exportations. Mesurée en francs constants la progression serait sans doute assez faible, elle est en tout cas, supérieure à celle des importations. On sait en effet que pour certains produits parmi les plus importants, la progression, tant de la production que de l'exportation, a été constante et a conduit à des chiffres records en 1958, il suffit de citer dans ce cas les phosphates et les agrumes. Les importations, exprimées en francs courants, sont stationnaires, ce qui correspond à une nette contraction en volume : cette contraction pourrait être un signe éminemment favorable, si elle correspondait à un développement de l'industrie nationale permettant de satisfaire la demande intérieure en faisant de moins en moins appel aux apports extérieurs ; or il n'en est rien et cette moindre ampleur du volume des importations est surtout le fait de la récession économique.

En définitive la réduction du déficit de la balance commerciale, quels que soient ses effets heureux sur la balance des paiements extérieurs, ne saurait être interprétée comme un signe incontestablement favorable de santé économique : satisfaisante dans la mesure où elle correspond à l'essor de certaines productions (ce qui est effectivement le cas), elle est beaucoup plus inquiétante dans la mesure où elle n'est que le reflet d'un ralentissement de l'activité du pays.

Tableau 12. — Commerce extérieur du Maroc (Zone Sud)
Balance commerciale par zones monétaires

ZONES MONETAIRES	1952	1956	1957	1958	1952	1956	1957	1958
	Importations milliards de francs				Exportations milliards de francs			
Zone sterling	5,3	7,6	6,8	8,7	9,8	9,7	9,9	10,5
Zone dollar	19,9	20,0	24,2	23,9	4,4	3,3	3,4	3,8
Diverses	32,3	44,0	43,9	48,4	28,0	31,4	30,1	36,1
Total hors zone franc	57,5	71,6	74,9	81,0	42,2	44,4	43,4	50,4
Zone franc	102,2	89,1	74,2	84,0	53,6	74,5	74,5	88,9
Total général	159,7	160,7	149,1	165,0	95,8	118,9	117,9	139,3
	Balance (absolue) (1) milliards de francs				Balance (relative) (2) %			
Zone sterling	+ 4,5	+ 2,1	+ 3,1	+ 1,8	184,9	127,6	145,6	120,7
Zone dollar	-15,5	-16,7	-20,8	-20,1	22,1	16,5	14,0	15,9
Diverses	- 4,3	-12,6	-13,8	-12,3	86,7	71,3	68,6	74,6
Total hors zone franc	-15,3	-27,2	-31,5	-30,6	73,4	62,0	58,0	62,2
Zone franc	-48,6	-14,6	+ 0,3	+ 4,9	52,4	83,6	100,4	105,8
Total général	-63,9	-41,8	-31,2	-25,7	60,0	74,0	79,1	84,4

(1) Différence entre les importations et les exportations :
- : Excédent d'importations.
+ : Excédent d'exportations.

(2) Pourcentage de couverture des importations par les exportations.

B. — LES MESURES MONETAIRES DE DECEMBRE 1958

Nous avons vu au début de cette étude le régime, ou plutôt les régimes successifs, qui ont réglé en 1957 et 1958 la monnaie marocaine et les paiements extérieurs et par voie de conséquence les conditions du commerce extérieur.

A la fin de 1958, après la suppression de la ristourne sur les importations, le franc marocain se retrouvait dans la situation qui avait été longtemps la sienne : parité avec le franc français, liberté totale de transferts sans aucune limitation, absence totale de mesures artificielles (prélèvements, ristournes etc...) aboutissant à une modification partielle de fait des parités officielles.

C'est dans cette situation que la France a mis en place un vigoureux programme de redressement économique et financier. Sur le plan monétaire l'opération a consisté en une dévaluation de 14,9 % (1). Le Maroc placé devant l'obligation de choisir

rapidement l'attitude qu'il entendait adopter a pris une décision en deux temps :

1°) Ne pas dévaluer le franc marocain

Cette décision a été prise d'une part pour des raisons politiques : le Maroc voulant montrer qu'il n'était pas obligé de suivre automatiquement une décision unilatérale de la France. De nombreuses critiques avaient en effet été portées contre le fait qu'en 1958 la monnaie marocaine s'était alignée sur la dévaluation française. Cette décision a été prise d'autre part pour des raisons économiques et sociales : il est certain que la hausse des prix marocains depuis vingt ans était provoquée essentiellement par l'inflation « importée » de France : les prix marocains avaient suivi dans leurs mouvements les prix français, les deux monnaies, française et marocaine, étant transférables à parité sans limitation ne pouvaient pas en effet avoir des pouvoirs d'achat très différents. Les expériences des dévaluations françaises faisaient craindre qu'une nouvelle hausse des prix, immédiate et rapide, ne viennent annuler les effets externes de la dévaluation. Une forte hausse du coût de la vie au Maroc avec les revendications sociales qu'elles n'auraient pas manqué de provoquer auraient eu les plus fâcheux effets.

(1) On dit parfois à tort que la dévaluation a été de 17,55 %. En fait le dollar est passé de 420 F à 493,7 F ; le dollar est donc par rapport au franc français réévalué de 17,55 %. Mais la valeur du franc français par rapport au dollar américain passe de $\frac{1}{420}$ à $\frac{1}{493,7}$, soit une dévaluation de 14,93 %.

C'est en songeant avant tout à la stabilité des prix, des salaires et traitements, donc à la stabilité sociale que le gouvernement a décidé de ne pas dévaluer. Le risque de créer des difficultés aux secteurs exportateurs a été non pas perdu de vue mais considéré comme un moindre danger, auquel il serait toujours possible de remédier par des mesures particulières.

2^o) Instaurer un prélèvement de 10 % sur les transferts monétaires du Maroc vers la zone franc.

La décision de ne pas suivre la monnaie française dans sa dévaluation aboutissait donc pratiquement au maintien des anciennes parités entre le franc marocain et les diverses devises et à la fixation d'un nouveau rapport d'échange de 117,50 francs français pour 100 francs marocains. Cette décision n'impliquait absolument pas la sortie du Maroc de la zone franc ; au contraire le gouvernement marocain affirmait, dans une déclaration solennelle, que le Maroc restait dans la zone franc parce que tel était son intérêt, et qu'en conséquence les transferts monétaires entre le Maroc et les autres pays de la zone franc restaient entièrement libres ; cette liberté s'appliquait à tous les transferts, qu'il s'agisse de règlements commerciaux ou de simples mouvements de fonds.

Dès lors la situation présentait un double danger : sur le plan économique les importations de produits français au Maroc se trouvant facilitées risquaient d'offrir une concurrence redoutable aux produits des industries nationales ; en même temps les exportations du Maroc sur la France et sur les autres pays de la zone franc avaient de fortes chances de se trouver, par le jeu des prix, en face de difficultés accrues et l'on a vu plus haut l'importance du marché français et de ses annexes d'Algérie et d'Afrique noire pour les exportations marocaines. En faisant une dévaluation d'un taux élevé, plus élevé sans doute que ne le justifiait le caractère excessif de ses prix, la France pratiquait une sorte de dumping à l'égard des pays extérieurs à la zone franc. En se désolidarisant du franc français, le Maroc se plaçait de lui-même dans la liste des victimes possibles de cette politique de dumping.

Sur le plan monétaire apparaissait un autre danger, celui de voir les transferts de capitaux atteindre un volume exagéré, dans le but de profiter de la plus-value de change : en admettant même qu'au bout d'un certain temps les prix français intérieurs montent davantage que les prix intérieurs marocains et que s'établisse ainsi dans les niveaux des prix, un décalage correspondant à la différence de valeur des monnaies, cette évolution ne pouvait être instantanée et, au lendemain des décisions gouvernementales, les transferts de fonds hors du Maroc procuraient à leurs auteurs un indiscutable profit.

Afin d'atténuer les risques d'une fuite accélérée des capitaux et en même temps de protéger les produits d'origine marocaine sur le marché intérieur marocain, le gouvernement a instauré un prélève-

ment de 10 % sur les transferts monétaires du Maroc vers la zone franc. Les sommes ainsi recueillies doivent être versées à un fonds d'aide à l'industrie et aux exportations. Autrement dit l'achat de 117,5 francs français revient à l'importateur marocain à 110 francs marocains, soit 106,8 francs français pour 100 francs marocains. On pouvait légitimement penser au début de 1959 que la hausse des prix intérieurs français atteindrait au moins 6,8 % et qu'ainsi les prix de vente au Maroc des produits français ne baisseraient pas.

En ce qui concerne l'aide à l'exportation, des mesures ont été prises en faveur des agrumes et des industries les plus touchées (tannerie, chaussures, émaillerie et mobilier métallique). D'autre part le prélèvement est supprimé pour le règlement des importations de certaines marchandises.

L'institution du prélèvement a atténué les inconvénients du décrochage brutal, elle ne les a pas entièrement supprimés : la plus-value nominale offerte par le transfert garde son attrait même si cette plus-value, exprimée en pouvoir d'achat réel, est quelque peu illusoire. D'autre part l'ensemble des mesures en vigueur aboutit à avoir, pour les échanges avec les autres pays de la zone franc, deux taux différents : 100-117,5 pour l'exportation, 100-106,8 pour l'importation. Ce régime est peu orthodoxe sur le plan monétaire international ; il aboutit à laisser une perte sèche au détenteur de capitaux effectuant un aller-retour France-Maroc. Ce n'est certes pas un encouragement pour les investissements étrangers. Sa complexité peut favoriser des opérations irrégulières ; c'est ainsi que la loi a interdit les règlements par compensation, il n'est pas certain qu'il ne puisse s'en produire quelques-uns.

Il était prévisible que l'importante opération monétaire de décembre 1958 aurait de profondes répercussions économiques. Les statistiques disponibles pour les premiers mois de 1959 montrent qu'effectivement le choc a été sérieux. Nous verrons que dans le secteur qui était apparemment le plus menacé, celui des exportations, la conjoncture a évolué de manière plutôt favorable. En revanche apparaissent des signes multiples d'une crise déflationniste aiguë, dont les conséquences peuvent être redoutables.

C. — LES RESULTATS DES PREMIERS MOIS DE 1959

a) Le Commerce Extérieur

Une première constatation se fait jour : un changement profond apparaît dans la physionomie des échanges extérieurs du Maroc au cours des premiers mois de 1959. Ce changement est-il dû en totalité ou en partie seulement aux modifications des parités externes de la monnaie ? On ne saurait l'affirmer, mais il est certain que les phénomènes monétaires tiennent une grande place à l'origine de ces mouvements.

Trois évidences s'imposent :
 — Les exportations se maintiennent, alors qu'on pouvait redouter une forte chute ;
 — La valeur totale des importations est en recul très net ;
 — La balance commerciale arrive pratiquement à l'équilibre pour l'ensemble des cinq premiers mois ;

elle est fortement excédentaire deux mois de suite, en avril et mai. Bien que l'état des statistiques disponibles au moment de la rédaction de cette étude ne permette pas une étude détaillée et complète, il est nécessaire de regarder de plus près les composantes du commerce extérieur avant de porter un jugement de valeur sur l'apparition de cet excédent.

Tableau 13. — Commerce extérieur du Maroc (Zones Sud et Nord)
 Balance commerciale de Janvier à Mai

MOIS	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		BALANCE		COUVERTURE	
	1958	1959	1958	1959	1958	1959	1958	1959
	milliards de francs						%	
Janvier	15,0	13,7	11,8	12,5	- 3,2	- 1,2	78,7	91,2
Février	12,0	12,0	11,5	8,8	- 0,5	- 3,2	95,8	73,3
Mars	15,0	14,2	10,9	12,0	- 4,1	- 2,2	72,7	84,5
Avril	13,9	10,1	11,7	13,4	- 2,2	+ 3,3	84,2	132,7
Mai (1)	13,1	11,0	14,3	13,6	+ 1,2	+ 2,6	109,2	123,6
Total Janvier-Mai	69,0	61,0	60,2	60,3	- 8,8	- 0,7	87,7	98,9

(1) Résultats provisoires.

La **tendance** est parfaitement mise en évidence par le graphique n° 1 retraçant l'évolution mensuelle du commerce extérieur en valeur, les points figuratifs correspondant à des moyennes mobiles sur trois mois : il apparaît ainsi nettement que les importations, après avoir eu une tendance ascendante au second semestre 1958, ont culminé en fin d'année, pour prendre depuis le début de 1959 une orientation qui s'apparente plus à la chute qu'à la simple régression. Remarquons que certes, normalement, la dévaluation du franc français aurait dû favoriser les importations de produits français au Maroc, dans la mesure où les prix intérieurs français n'ont pas augmenté ; mais dans l'immédiat si les importations de France restent identiques, en quantité et en valeur exprimée en francs français, leur valeur pour les douanes marocaines, en monnaie marocaine, doit diminuer ; et cela d'autant plus qu'une partie du coût de ces marchandises pour l'importateur marocain (correspondant au paiement du prélèvement compensateur de 10 %) n'est pas incluse dans la valeur retenue en statistique douanière, puisqu'il s'agit d'une sorte de droit intérieur. Avant même de voir à quelle nature de produits il est imputable, on peut craindre que ce recul des importations ne soit lié à un inquiétant ralentissement d'activité sur le marché intérieur.

Dans le domaine des exportations, on pouvait redouter, au lendemain des décisions monétaires et compte tenu des premières réactions des milieux exportateurs une chute générale avec arrêt brutal pour certains produits. En fait après un certain désarroi en Janvier et Février une reprise s'est produite en Mars et s'est affirmée en Avril et Mai. Certes la tendance fortement ascendante du deuxième se-

mestre 1958 a été stoppée, mais pour l'ensemble des cinq premiers mois la valeur totale des exportations est la même que pour la période correspondante de 1958, résultat qui, dans le contexte général, peut être considéré comme très satisfaisant.

Les importations

Grâce aux statistiques provisoires établies pour le mois de Mai, il a été possible d'observer la tendance au cours des cinq premiers mois de l'année, mais pour une étude plus détaillée on ne dispose encore que des statistiques des quatre premiers mois.

Si l'on regarde tout d'abord les résultats globaux, on constate une baisse de la valeur des importations (10 % environ) pour une légère progression de leur poids (2 %) : cette anomalie apparente s'explique facilement par l'augmentation des arrivages de trois produits particuliers : le sucre, le minerai de zinc (traitement au Maroc d'un minerai extrait en Algérie), les pommes de terre. Il faut citer encore les produits pétroliers en légère progression, en poids et en valeur, et le thé dont les arrivages sont très réduits (des achats très importants avaient été réalisés à la fin de 1958 et, à la veille de la constitution de l'Office National du thé, le négoce disposait de stocks représentant plusieurs mois de consommation). Pour l'ensemble des autres produits la tendance est nette : **diminution des importations en poids et en valeur** : cette diminution apparaît pour l'ensemble des produits alimentaires, autres que le sucre et les pommes de terre déjà cités, elle apparaît pour les produits bruts, elle apparaît pour les demi-produits destinés à l'industrie. Enfin elle apparaît pour les biens d'équipement où la tendance récente est particulièrement inquiétante :

Tableau 14 — Importation de biens d'équipement
(Zones Sud et Nord)

PERIODE	1958	1959	VARIATION RELATIVE
	millions de francs		
Janvier	1.976	1.851	— 6,3 %
Février	1.531	1.445	— 5,6 %
Mars	1.976	1.580	— 20,0 %
Avril	2.053	1.290	— 37,2 %
Mai	1.906	1.577	— 17,3 %
Juin	1.466	»	»
3 ^{ème} trimestre (moyenne mensuelle)	2.280	»	»
4 ^{ème} trimestre (moyenne mensuelle)	2.367	»	»
Année	2.071	»	»

En ce qui concerne la répartition par zones monétaires, on note un léger recul de la part de la France, mouvement qui continue la tendance en marche depuis plusieurs années, mais qui est en opposition avec ce que l'on pouvait logiquement

attendre de la dévaluation française. C'est surtout la zone sterling qui voit son importance augmenter, mais en grande partie à la suite d'arrivages inhabituels de fuel-oil en provenance d'Iran.

Tableau 15. — Commerce extérieur du Maroc (Zones Sud et Nord)
Importations de janvier à avril

PRODUITS	POIDS			VALEURS		
	1958	1959	Variation relative	1958	1959	Variation relative
	milliers de tonnes		%	millions de francs		%
Alimentation — Sucre	106,6	136,0	+ 27,6	5.567	6.571	+ 18,0
Tabacs — Autres	65,5	49,2	— 24,9	8.395	5.088	— 39,4
	172,1	185,2		13.962	11.659	
Energie — Lubrifiants	240,1	253,7	+ 5,7	4.068	4.229	+ 4,0
	40,2	51,5	+ 28,1	41	55	+ 34,1
Produits bruts — Autres	99,3	91,4	— 8,0	4.683	3.569	— 23,8
	139,5	142,9		4.724	3.624	
Produits manufacturés	165,7	154,3	— 6,9	31.853	29.575	— 7,1
dont — demi-produits	129,9	117,9	— 9,2	10.588	9.287	— 12,3
— produits pour l'équipement	15,6	13,6	— 12,8	7.536	6.167	— 18,2
— produits pour la consommation	20,2	22,8	+ 12,9	13.729	14.121	+ 2,9
Or industriel	—	—	—	265	725	—
Colis postaux	1,0	0,4	—	1.037	196	—
TOTAL GENERAL	718,4	736,5	+ 2,5	55.909	50.008	— 10,6
Sucre	106,6	136,0	+ 27,6	5.567	6.571	+ 18,0
Thé	5,6	2,0	— 64,3	2.327	819	— 64,8
Pommes de terre	5,0	10,1	+ 102,0	106	236	+ 122,6
Minerai de zinc	40,2	51,5	+ 28,1	41	55	+ 34,1
Autres produits	561,0	536,9	— 4,3	47.868	42.327	— 11,6
Zones monétaires :						
Franc	433,8	390,8	— 9,9	28.487	24.892	— 12,6
Autres	284,6	345,7	+ 21,5	27.422	25.116	— 8,4
dont — Sterling	18,0	45,8	+ 154,5	2.700	3.164	+ 17,2
— Dollar	85,2	98,4	+ 15,5	7.838	7.314	— 6,7
— Devises diverses	181,4	201,5	+ 11,1	16.884	14.638	— 13,3
TOTAL GENERAL	718,4	736,5	+ 2,5	55.909	50.008	— 10,6

Les exportations

La comparaison des données globales pour les quatre premiers mois de l'année fait apparaître, de 1958 à 1959, une progression des exportations, légère pour les valeurs, plus marquée pour les poids. Dans cette expansion les phosphates tiennent une place éminente : les expéditions ont atteint en ce début d'année des quantités records, dépassant de 400.000 tonnes pour 2,2 milliards de francs les sorties des quatre premiers mois de 1958.

L'ensemble des produits autres que les phosphates sont au contraire en recul sensible en valeur (- 4 %) et encore plus en poids (- 13 %). Le recul est le fait des produits manufacturés et surtout des produits bruts parmi lesquels figurent les produits miniers (autres que les phosphates) et les produits bruts d'origine végétale, crin végétal, alfa, liège. Le groupe des produits alimentaires est dans l'ensemble en progrès, voici les variations des principaux d'entre eux :

Tableau 16. — Exportations de produits alimentaires (Zone Sud et Nord) janvier à avril.

PRODUITS ALIMENTAIRES	POIDS		VALEUR	
	1958	1959	1958	1959
	milliers de tonnes		millions de francs	
	en progression			
Tomates	26,2	47,6	1.593	1.856
Pommes de terre ..	23,9	41,4	598	1.063
Conserves de poissons	9,2	10,3	1.961	2.301
Vins en fûts	39,4	57,1	1.602	2.650
Produits divers	65,6	75,6	4.280	4.978
	en recul			
Agrumes	122,8	119,6	6.795	5.735
Céréales	77,9	44,0	2.549	1.295
Sucres	6,9	4,8	602	376
Total des produits alimentaires	371,9	400,4	19.980	20.254

**Tableau 17. — Commerce extérieur du Maroc (Zones Sud et Nord)
Exportations de janvier à avril**

PRODUITS	POIDS			VALEURS			
	1958	1959	Variation relative	1958	1959	Variation relative	
	milliers de tonnes			millions de francs			
	%			%			
Alimentation	371,9	400,4	+ 7,7	19.980	20.254	+ 1,4	
Energie — Lubrifiants	78,7	94,7	+ 20,3	587	725	+ 23,5	
Produits bruts	Phosphates	1.948,0	2.326,0	+ 19,4	9.230	11.440	+ 23,9
	Autres	808,4	604,3	- 25,2	11.400	9.637	- 15,5
Total	2.756,5	2.930,3		20.630	21.077		
Produits manufacturés	43,8	33,4	- 23,7	4.742	4.557	- 3,9	
dont	demi-produits	40,4	29,7	- 26,5	3.054	2.966	- 2,9
	prod. pour l'équipement	1,2	1,9	+ 58,3	322	354	+ 10,0
	prod. pour la consomm.	2,2	1,8	- 18,2	1.366	1.237	- 9,4
Or industriel	—	—	—	3	1	—	
Colis postaux	0,3	0,6	—	37	53	—	
Total général	3.251,1	3.459,4	+ 6,4	45.879	46.667	+ 1,7	
Phosphates	1.948,0	2.326,0	+ 19,4	9.230	11.440	+ 23,9	
Autres produits	1.303,1	1.133,4	- 13,0	36.649	35.227	- 3,9	
Zones monétaires							
Franc	944,5	1.053,9	+ 11,6	28.309	27.377	- 3,3	
Autres	2.306,6	2.405,5	+ 4,3	17.570	19.290	+ 9,8	
dont	Sterling	628,5	614,9	- 2,2	3.955	4.208	+ 6,4
	Dollar	18,5	74,5	+ 302,6	865	1.633	+ 88,8
	Devises diverses	1.659,6	1.716,1	+ 3,4	12.750	13.449	+ 5,5
Total général	3.251,1	3.459,4	+ 6,4	45.879	46.667	+ 1,7	

On voit que la campagne de primeurs s'est déroulée du moins sur le plan quantitatif dans de bonnes conditions et qu'on a enregistré des sorties importantes de conserves de poissons et de vins. Pour les agrumes le tonnage expédié est presque égal à celui de 1958, ce qui est un résultat non seulement satisfaisant mais inespéré lorsqu'on songe aux prédictions alarmantes qui avaient cours en janvier : il faut dire que ce résultat n'a pu être obtenu gratuitement : le gouvernement a renoncé à la perception du prélèvement à la production destiné à alimenter le Fonds des Agrumes et a même accordé une ristourne de 4 francs par kg d'agrumes expédié sur la zone franc ; d'autre part les statistiques douanières font ressortir un prix moyen au kg inférieur à celui de 1958.

La part de la zone franc dans les exportations a diminué, ce qui est contraire à la tendance qui s'accroît d'année en année mais qui est conforme à ce que l'on pouvait normalement attendre de la dévaluation du franc français.

En résumé, une progression spectaculaire pour les phosphates et des résultats satisfaisants pour les produits alimentaires ont permis, malgré une moins bonne position des minerais et de divers produits bruts, le maintien des exportations au niveau du début de 1958.

La balance

Nous avons vu qu'en 1957 puis en 1958 la balance commerciale s'était améliorée dans son ensemble, mais que cette amélioration provenait uniquement de la zone franc, alors que le solde déficitaire avec l'ensemble des pays extérieurs à la zone franc se maintenait à un niveau important. L'amélioration constatée au début de l'année 1959 est cette fois généralisée : avec la zone franc le solde positif s'accroît, pendant que le solde négatif avec les autres pays diminue.

La balance commerciale n'est qu'un élément de la balance des paiements ; seule cette dernière est significative de l'enrichissement ou de l'endettement du pays. Or au début de 1959 pendant que le solde négatif de la balance commerciale disparaît, se produisent d'importantes sorties de capitaux. Sur le plan des finances extérieures, au lieu d'avoir des transferts monétaires correspondant à un excès des achats sur les ventes on assiste à un transfert de capitaux ayant le caractère d'une émigration. Cette évolution n'apporte aucune amélioration de la situation des finances extérieures, mais est défavorable à l'activité économique intérieure par l'amoindrissement du volume des marchandises importées dont le flux est la vie même du pays, matières premières pour l'industrie, biens d'équipement pour les futures unités de production, ou simplement biens de consommation moteurs du commerce intérieur.

Tableau 18. — Commerce extérieur du Maroc (Zones Sud et Nord)

Balance commerciale par zones monétaires

PERIODE	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	BALANCE	COUVERTURE
	milliards de francs			%
	zone franc			
Année 1957 (Z.S.)	74,2	74,5	+ 0,3	100,4
Année 1958 (Z.S.)	84,0	88,9	+ 4,9	105,8
Janvier à mai 1958 (Z.S. + Z.N.)	35,1	38,1	+ 3,0	108,5
Janvier à mai 1959 (Z.S. + Z.N.)	30,1	36,2	+ 6,1	120,3
	autres devises			
Année 1957 (Z.S.)	74,9	43,4	—31,5	58,0
Année 1958 (Z.S.)	81,0	50,4	—30,6	62,2
Janvier à mai 1958 (Z.S. + Z.N.)	33,9	22,1	—11,8	65,2
Janvier à mai 1959 (Z.S. + Z.N.)	30,9	24,1	— 6,8	78,0
	ensemble			
Année 1957 (Z.S.)	149,1	117,9	—31,2	79,1
Année 1958 (Z.S.)	165,0	139,3	—25,7	84,4
Janvier à mai 1958 (Z.S. + Z.N.)	69,0	60,2	— 8,8	87,3
Janvier à mai 1959 (Z.S. + Z.N.)	61,0	60,3	— 0,7	98,9

Pour Mai 1959, résultats provisoires.

b) Quelques éléments de conjoncture

Reportons-nous au bilan qui pouvait être établi à la fin de l'année 1958 : sans que la situation puisse être considérée en soi comme satisfaisante, la bonne récolte avait déclenché un retournement de conjoncture, favorisé par divers autres éléments, et le second semestre avait vu une amélioration des échanges extérieurs, ainsi qu'une reprise dans plusieurs secteurs productifs, certaines branches de l'industrie minière et des industries de transformation et dans le bâtiment. Une certaine tension avait été enregistrée sur les prix, elle semblait s'accroître en fin d'année, mais en définitive la hausse était restée modérée, plus modérée que ne pouvaient le faire craindre la dévaluation de la monnaie et la hausse des prix français.

Force nous est de constater que les tendances manifestées par les principales séries disponibles

ont été non seulement stoppées en décembre mais renversées, brutalement dans certains cas.

Les départs de capitaux ne peuvent être recensés avec précision, ils sont simplement estimés par recoupement de diverses données : le montant des disponibilités monétaires et le solde du compte d'opération en portent la trace, l'un et l'autre ont diminué de quelque trente milliards de fin décembre à fin mars 1959, c'est là vraisemblablement l'ordre de grandeur des départs. Le montant des dépôts dans les banques privées s'étant trouvé réduit, celles-ci ont dû faire appel, de manière accrue, à l'aide de la banque d'Etat : au bilan de l'institut d'émission le poste « réescompte direct aux banques » est en effet en nette progression.

Les séries permettant de juger l'évolution à court terme de la situation dans l'industrie sont malheureusement rares. La consommation totale d'électricité fournit un indicateur valable ; en voici l'évolution mensuelle :

Tableau 19 — Consommation d'électricité (Zone Sud)

MOIS	1957	1958	1959	VARIATION RELATIVE	
				1958/1957	1959/1958
	millions de kWh			%	
Janvier	80,9	79,9	77,5	- 1,2	- 3,0
Février	68,1	69,0	68,5	+ 1,3	- 0,7
Mars	72,9	75,1	71,3	+ 3,0	- 5,1
Avril	69,6	69,9	68,7	+ 0,4	- 1,7
Mai	68,8	69,4	68,4	+ 0,9	- 1,4
Juin	66,1	64,8	»	- 2,0	»
Juillet	66,9	67,1	»	+ 0,3	»
Août	67,0	67,6	»	+ 0,9	»
Septembre	66,7	68,3	»	+ 2,4	»
Octobre	70,3	74,2	»	+ 5,5	»
Novembre	71,2	72,7	»	+ 2,1	»
Décembre	79,8	79,6	»	- 0,3	»
Année	848,3	857,6	»	+ 1,1	»

Tableau 20 — Evolution de quelques indicateurs de conjoncture en 1958 et au début de 1959.

MOIS	Electricité Consomma- tion	Autorisations de construire		Indices des prix		Disponibilités monétaires nettes			Compte d'opéra- tions (1)
		Superficie	Valeur	Gros	Détail	Zone Sud	Zones Sud et Nord	Indice	
	10 ⁶ kWh	1.000 m ²	10 ⁶ F	base 100 en 1939		milliards	de francs	100 au 31-12-57	10 ⁹ F
1958 :									
Janvier	79,9	68,6	903	3.202	3.360	217,0	»	99,5	42,8
Février	69,0	70,2	958	3.154	3.379	208,1	»	95,4	27,8
Mars	75,1	114,0	1.392	3.115	3.366	212,2	»	97,3	23,7
Avril	69,9	115,8	1.491	3.098	3.398	212,2	»	97,3	22,5
Mai	69,4	68,7	884	3.079	3.332	215,1	»	98,6	24,8
Juin	64,8	89,3	1.437	3.107	3.279	221,6	»	101,6	28,7
Juillet	67,1	73,1	943	3.125	3.250	227,6	»	104,3	22,8
Août	67,6	95,3	1.358	3.178	3.291	239,5	»	109,8	20,7
Septembre	68,3	177,3	2.100	3.250	3.273	236,4	»	108,3	18,6
Octobre	74,1	101,1	1.252	3.271	3.306	240,4	»	110,2	23,8
Novembre	72,7	111,7	1.139	3.217	3.389	245,5	»	112,5	22,0
Décembre	79,6	98,2	1.518	3.316	3.500	258,4	264,5	118,4	45,7
1959 :									
Janvier	77,5	75,7	937	3.307	3.459	»	246,7	110,4	27,5
Février	68,5	120,1	1.331	3.217	3.464	»	240,1	107,5	19,3
Mars	71,3	92,7	1.097	3.226	3.452	»	232,5	104,1	13,9
Avril	68,7	126,2	1.776	3.201	3.323	»	»	»	»
Mai	68,4	»	»	3.199	3.258	»	»	»	»

(1) Corrigé pour tenir compte des bons du Trésor souscrits à Paris en couverture de la circulation.

Sur ce tableau apparaissent nettement et l'amélioration de l'année 1958, sensible surtout au 2^{me} semestre, et le recul des premiers mois de 1959. Ces deux mouvements restent légers, puisque pour l'ensemble des cinq premiers mois la consommation n'est inférieure que de 2,4 % à celle de l'année 1958, ils n'en sont pas moins significatifs.

Du côté des prix le changement d'orientation des courbes est également manifeste : les indices, après une remontée qui avait débuté en juin 1958 pour les prix de gros et en Août pour les prix de détail, avaient plafonné l'un et l'autre en décembre : ils ont rétrogradé depuis ce maximum, la baisse a été plus accentuée au stade du détail. Si l'on mesure le niveau général des prix par la moyenne arithmétique des indices des prix de gros et de détail, on constate l'évolution suivante :

Moyenne des indices des prix de gros et de détail.
 Juillet 1958 3.187 + 6,5 %
 Décembre 1958 - Janvier 1959 3.395
 Avril - Mai 1959 3.245 — 4,4 %

Depuis la fin de 1958, les prix ont donc baissé de 4 % environ au Maroc, pendant que, au cours

de la même période, ils montaient de quelque 6 % en France.

Emigration de capitaux, diminution de la masse des disponibilités monétaires, baisse des prix, stagnation si ce n'est recul de la production, les signes d'une déflation sont là, éclatants. La baisse des prix était, sans doute, un objectif recherché, mais pour éviter une légère inflation, qui d'ailleurs en climat de sous-emploi n'aurait pas eu que des effets néfastes, n'est-on pas tombé de Charybde en Scylla ?

Si l'inflation galopante mène la monnaie, donc le pays lui-même, à la ruine, une déflation excessive ne peut-elle avoir des conséquences au moins aussi redoutables, débordant largement le plan économique ?

Ce n'est pas sans angoisse que les observateurs objectifs, amis de ce pays, font le point de la situation ; c'est avec anxiété qu'ils guettent l'apparition des signes annonciateurs de la relance économique.

Pierre BERTRAND
 Administrateur de l'institut national
 de la statistique et des études économiques.